



3055, rue Mousseau
Montréal(QC) H1L 4W1
Tél : (514) 596-4845
<http://la-verendrye.csdm.ca/>



SÉANCE (ORDINAIRE)
Conseil d'établissement – École Internationale La Vérendrye
11 octobre 2023 à 18 h 30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Internationale La Vérendrye, tenue le 11 octobre 2023 à 18 h 30 au 3055, rue Mousseau à Montréal.

PRÉSENTS :

<hr/> Elyse Vézina, parent et présidente	<hr/> Mélanie Hamel, parent
<hr/> Véronique Bergeron, parent	<hr/> Judith Cardin, parent
<hr/> Mélanie Lalonde, parent et vice-présidente	<hr/> Annie Bénard, responsable du service de garde
<hr/> Catherine Dubé-Caillé, parent	<hr/> Josée Lavoie, directrice
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>

Formant quorum sous la présidence de Élyse Vézina,

SONT ABSENTS :

<hr/> Josianne Mondor, parent	<hr/> Félix Mercier-Viens, représentant communauté
<hr/> Mélanie Hamel, parent et membre substitut	<hr/>

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue

Mot de bienvenue de la direction.

La réunion est ouverte à 18h32, il y a quorum.

1.2 Présentation des membres du CÉ / Élections (présidente/vice-présidente/secrétaire)

Madame Élyse Vézina est élue par acclamation au poste de présidente du Conseil d'établissement.

Madame Mélanie Lalonde est élue par acclamation au poste de vice-présidente du Conseil d'établissement.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Véronique Bergeron que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé, appuyé par l'assemblée.

3. ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUIN 2023

Il est proposé par Élyse Vézina que le procès-verbal soit adopté tel que déposé, appuyé par l'assemblée.

4. AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

- Retour sur la campagne de financement COLLE À MOI

5. CALENDRIER DES RENCONTRES

Les rencontres ont été prévues aux dates suivantes à 18h30 :

- 11 décembre 2023 ;
- 6 février 2024 ;
- 9 avril ;
- 28 mai.

6. DÉCLARATION CONFLITS D'INTÉRÊTS

La direction explique ce qu'est un conflit d'intérêts et nomme des situations où il faut déclarer et signer la déclaration de conflit d'intérêts.

7. POINTS D'INFORMATIONS

7.1.1 Sécurité à l'école et aux abords de l'école /POSTE QUARTIER

La direction explique qu'une rencontre avec la commandante du poste de quartier 48 a eu lieu (en présence aussi des autres directions d'écoles du quartier). Les directions ont soumis leurs inquiétudes, entre autres relativement à la sécurité aux abords de l'école.

Il a été question de la présence des brigadiers au nord de Sherbrooke.

Il y a eu une enquête du service de police afin de déterminer si un brigadier devait être attiré au coin des rues Sherbrooke et des Ormeaux. On a conclu que l'intersection était effectivement dangereuse, mais qu'il n'y avait pas assez d'élèves du primaire qui utilisaient cette intersection. La direction indique qu'un sondage sera effectué auprès des parents habitants au Nord de la rue Sherbrooke et qu'une nouvelle demande sera faite afin d'évaluer la possibilité d'ajouter un effectif brigadier. La demande sera faite au nom de la direction et du CÉ.

La direction soulève aussi les enjeux relatifs aux parents qui se stationnent sur la piste cyclable sur la rue de Teck, alors que ce n'est pas permis.

La direction explique aussi le *Projet radar vivant* qui est en vigueur dans le quartier, certaines écoles participent à ce projet. Certains enfants sont invités à se promener avec un sac à dos qui calcule la vitesse à laquelle les voitures circulent autour des écoles.

7.1.2 Photos scolaires

Il est déterminé qu'un sondage sera envoyé aux parents afin d'évaluer la satisfaction relative aux photos scolaires.

7.1.3 Formation des membres du CÉ

La direction explique la formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement

7.1.4 Collaboration/communication des parents

La direction nous informe que des difficultés sont vécues avec certains parents depuis quelques mois. Des communications inappropriées ont été envoyées à des enseignants, il y a eu de la violence verbale et de la médisance envers des membres du personnel. Une communication sera transmise aux parents sous peu à cet effet.

Plusieurs retards sont aussi constatés chez certains enfants depuis le début de l'année scolaire.

7.1.5 Code de vie / plan de lutte / système de soutien au comportement positif

Un nouveau système a été instauré à l'école.

Des bracelets sont remis aux élèves en échange d'un coupon de tirage. Ces bracelets sont comptabilisés pour le groupe-classe afin d'obtenir une récompense collective.

Présentement, le personnel travaille sur le déplacement calme dans les corridors de l'école.

Il y aura une activité spéciale à la fin du processus.

7.1.6 Activités parascolaires

L'enseignante explique les activités parascolaires qui auront lieu cette année :

-Yoga pour préscolaire et le premier cycle;

-Danse au 2^e cycle

-Échecs au 3^e cycle

7.1.7 Inscriptions IB pour 2024-2025

Les inscriptions ont lieu du 1^{er} octobre au 31 octobre.

La direction rappelle que la fratrie priorisée et qu'on passe ensuite à la pige.

Cette année, il n'y aura pas de portes ouvertes à cause des moyens de pression en lien avec les négociations qui ont lieu présentement.

7.2 MOT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

L'enseignante explique que des moyens de pression seront appliqués jusqu'à la signature de l'entente avec le gouvernement.

Jusqu'à l'entente de principe, le personnel enseignant organisera pour l'instant seulement deux sorties cette année.

Les rencontres avec les conseils d'élèves reprendront lorsque l'entente sera signée.

Les élections scolaires ont eu lieu le 10 octobre dernier. Ce sont les 6^e année qui les ont organisées.

Cette semaine, les 2^e année ont manifesté pour la protection des animaux en voie d'extinction.

Activité liée à un module de recherche.

7.3 MOT DE LA RESPONSABLE DU SDG

La responsable du service de garde explique qu'ils ont pensé occuper le gymnase à pleine capacité sur l'heure du dîner puisqu'on constate que les jeunes veulent bouger. Les compétences des éducateurs seront prises en compte pour déterminer quelle activité ils pourraient animer, tout en prenant en compte les intérêts des enfants.

7.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente indique qu'elle est heureuse d'être de retour cette année.

7.5 MOT DE LA RÉPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

La représentante revient sur la rencontre du comité de parents de la veille. Il y a eu un rappel sur le fait que ces rencontres ne sont pas pour discuter de cas particuliers des parents présents, mais pour des discussions en général.

Il y a eu une discussion sur le Protecteur de l'élève qui est disponible pour l'ensemble des centres de service.

Il n'est pas encore déterminé si les réunions seront en virtuel ou présentiel. L'AGA est le 24 octobre et il y aura un vote sur cette question à ce moment.

En raison des négociations, certains enseignants ont décidé de ne pas se présenter au CÉ. Cependant, ce n'est pas un moyen de pression officiel.

Le quorum a été diminué pour la tenue des réunions du comité de parents.

7.6 MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Le représentant est absent.

8. Points décisionnels:

8.1 Sorties éducatives (approbation de résolution)

Il a été résolu de permettre aux professeurs de faire des sorties culturelles ou en lien avec les modules. La direction fait la lecture de la résolution proposée et la présidente la signe.

La direction a présenté les activités prévues pour chaque niveau.

8.2 Règles de régie interne

Il s'agit du même document que l'an passé.

Il est proposé par madame Judith Cardin et adopté à l'unanimité que la direction puisse demander l'autorisation uniquement de la présidente dans des situations précises où des décisions doivent être prises rapidement.

8.3 Consultation de l'acte d'établissement /PTRDI

La direction a présenté le Plan triennal de répartition et destination des immeubles et l'acte d'établissement de l'école. Le tout est adopté par les membres du CÉ

8.4 Campagne de financement

Un parent a suggéré que nous adhérions à la campagne de financement de la vente de sapin.

Un parent a aussi suggéré la vente de sac de café d'une brûlerie montréalaise. Les profits pour l'école sont de dix (10) dollars par sac qui est vendu vingt (20) dollars.

Des vérifications doivent être effectuées par ces parents et une décision sera prise sous peu.

Le formulaire aux parents pourrait être dans le mensuel de novembre.

8.5 Projet financement Desjardins

Une demande a été déposée à la Caisse Desjardins pour un projet de robotique en 4^e année. Le projet a été accepté et la Caisse accepte de verser la somme de 8000\$.

Le CÉ accepte à l'unanimité ce financement de la Caisse Desjardins et que la somme du fonds 4 soit transféré dans le fonds 9 pour l'achat de robot et de matériel électronique.

Résolution signée

9. Période de questions

Pas de questions.

10. Varia

Pas de point varia.

Levée de l'assemblée : 20h40

Président(e)

Directeur(trice)